



L'INSTANT CRUCIAL AVEC SHAYKH

بسم الله الرحمن الرحيم

e *Shaykh* ne fait que passer dans ta vie matérielle – que ce soit pendant 30 secondes ou durant 30 ans.

Et tout l'enjeu est de capitaliser sur ce temps passé, parce que c'est sur la base de ce délai que se joue ton cheminement spirituel.

Mais si pendant ce laps de temps tu n'as pas su capter en profondeur la lumière du *Shaykh*, en saisir la réalité muhammadienne, atteindre son esprit, c'est comme si tu étais passé devant un panneau de direction sans pouvoir le lire : c'est trop tard, tu n'as pas vu sur quelle voie te mettre ou quelle sortie prendre, et tu dois continuer à rouler.

Ou comme dans ce film célèbre des Inconnus, au moment où ils le loupent le rendez-vous crucial chez le notaire qui devait leur ouvrir les portes de l'héritage maternel.

Ainsi, avec le *Shaykh*, il n'y a pas de seconde chance : il y a forcément un moment déterminé par ALLAH , un rendez-vous unique au cours duquel il y a passation, transmission — même si tu es son propre fils de sang et que tu vis sous son toit —, et ce moment peut être aussi anodin que le premier *Salam* du matin ou qu'un échange de regards.

C'est pourquoi chaque instant passé avec le *Shaykh* doit l'être avec la *Niya* ardente d'embrasser son Secret – que tu sois amené à le voir une seule fois dans ta vie, ou à vivre en permanence à ses côtés.

Car de tout instant passé dans sa présence matérielle peut dépendre sa présence spirituelle permanente ; après, qu'importe que tu restes auprès de lui ou que tu partes, car il est dans ton cœur et il n'en ressortira pas.

Et avec lui son Secret – et avec lui Sayyidina Muhammad

Le 20 juin 2023

Ce texte vous plaît ? Soutenez mon travail, et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant ici, soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda: toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.



